

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT BATISANTÉ



- Reste à charge
- Remboursement **BATISANTÉ**
- Remboursement de l'assurance maladie **obligatoire**

Prix moyen
pratique
ou tarif
réglementé

FORMULE 1 ÉTOILE



HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier en court séjour.	20 €	20 € Reste à charge : 0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM*) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	355 €	52,96 € 54,34 € 247,70 € Reste à charge : 52,96 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM*) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	447 €	144,96 € 54,34 € 247,70 € Reste à charge : 144,96 €



SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires. <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	25 €	1 € 7,50 € 16,50 € Reste à charge : 1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires. <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	30 €	1 € 9 € 20 € Reste à charge : 1 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM*). <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	44 €	16 € 8 € 20 € Reste à charge : 16 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM*). <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	57 €	36 € 5,90 € 15,10 € Reste à charge : 36 €

* Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM/OPTAM CO)

Ce document constitue une présentation simplifiée de certains remboursements du contrat d'assurance BATISANTÉ. Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/01/2022 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal. Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information et les Conditions Générales et particulières ont valeur contractuelle.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT BATISANTÉ



- Reste à charge
- Remboursement **BATISANTÉ**
- Remboursement de l'assurance maladie **obligatoire**

Prix moyen
pratique
ou tarif
réglementé

FORMULE 1 ÉTOILE

DENTAIRE

Détartrage	43,38 €	 
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % Santé).	500 €	 
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires.	537,48 €	 
Couronne céramo-métallique sur molaires.	537,48 €	 

OPTIQUE

Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % Santé). <i>Verre unifocal sphérique dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries.</i>	125 €	 
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux. <i>Verre unifocal sphérique dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries.</i>	339 €	 

AIDES AUDITIVES

Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % Santé). <i>Pour un adulte de + 21 ans.</i>	950 €	 
Aide auditive de classe II par oreille. <i>Pour un adulte de + 21 ans.</i>	1 476 €	 

* Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM/OPTAM CO)

Ce document constitue une présentation simplifiée de certains remboursements du contrat d'assurance BATISANTÉ. Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/01/2022 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal. Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information et les Conditions Générales et particulières ont valeur contractuelle.